

« Le pouvoir du maire est affaibli »

Pour Benjamin Biroleau, opposant de droite, Célia Monseigne ne peut prétendre à la légitimité ni exercer l'influence de son prédécesseur Laurent Ricci .



Benjamin Biroleau: « Saint-André risque de perdre son influence ». Photo L. P.

Réagissant aux récents événements et à la désignation d'un nouveau maire à Saint-André, Benjamin Biroleau, opposant UMP/Modem/divers droite à la majorité municipale, estime que Célia Monseigne bénéficie d'une « légitimité affaiblie » dans la mesure où celle-ci a été choisie par ses pairs et non élue au suffrage universel. « D'autant souligne-t-il qu'elle n'a pas fait le plein des voix au sein de son propre camp (huit bulletins blancs pour sept membres de l'opposition) : est-ce une séquelle de la primaire socialiste, puisque Célia Monseigne avait soutenu Ségolène Royal, ou le signe qu'au sein du groupe majoritaire, il y a eu l'éventualité d'une autre candidature ? »

Au-delà de l'échelon local, l'élu de droite redoute aussi que la représentativité de Saint-André ne soit affaiblie dans la mesure où Célia Monseigne n'est ni déléguée à la Communauté de communes, ni au Pays.

« Or, indique-t-il, Célia Monseigne étant salariée du RAM (Relais assistantes maternelles) et donc de la CdC, elle ne peut pas devenir conseiller communautaire sous peine de conflit d'intérêt.

Elle devra faire un choix : son travail ou sa présence au bureau de la CdC. Mais si elle choisit son travail, Saint-André risque de perdre de son influence au sein de la CdC. »

Pas de présidence

Et n'étant pas déléguée communautaire, elle ne peut remplacer Laurent Ricci à la vice-présidence du Pays...

Avec la mort de Laurent Ricci, Saint-André perd aussi la présidence de la Fecti (Fédération des élus des communes traversées et impactées par le passage de la LGV) à un moment où la LGV devient un dossier majeur dans la vie politique locale.

« Nous avons aujourd'hui, un maire au pouvoir affaibli et qui affaiblit l'influence de Saint-André à plusieurs niveaux », résume Benjamin Biroleau. Qui salue néanmoins la nomination d'un adjoint à l'action économique, « une mesure que mon groupe réclame depuis des années » et s'étonne, enfin, que la majorité ait choisi un premier adjoint communiste...

« Sur le fond, conclut-il, Célia Monseigne conduira la même politique que Laurent Ricci avec les mêmes projets, dont Bois Milon que nous condamnons. Nous continuerons à faire d'autres propositions aux Cubzaguais. »